

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

ORDRE DU JOUR

DATE ET HEURE : 4 juillet 2022 à 20 h

LIEU : Salle du conseil

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2. VÉRIFICATION ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

3. QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

4. CORRESPONDANCES

5. GREFFE

5.1 Acceptation du procès-verbal de la séance extraordinaire pour l'étude d'une dérogation mineure tenue le 13 juin 2022 à 19 h 45

5.2 Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 juin 2022 à 20 h

5.3 Affaires découlant des procès-verbaux

5.4 Adoption du second projet du règlement numéro 1844-2022 amendant le règlement de zonage numéro 1391-2007 et ses amendements, et plus particulièrement afin de **(1)**modifier le chapitre 8 intitulé « Piscines, spas et plans d'eau artificiels », **(2)**modifier le chapitre 9 intitulé « Stationnement hors rue » en ses articles 9.1 « Règle générale », 9.5 « Accès aux espaces de stationnement », 9.7 « Dimensions des cases de stationnements et des allées de circulation » et 9.9.2 « Dimensions des allées d'accès et allées de circulation », **(3)**modifier l'article 13.2 intitulé « Abattage des arbres » du chapitre 13 « Aménagement extérieur », **(4)**modifier l'article 18.10 intitulé « Normes relatives au bruit à proximité de l'autoroute 73 » du chapitre 18 « Dispositions relatives aux contraintes anthropiques », **(5)**modifier l'annexe 1, « Grille des usages et des spécifications » de la zone 153 de façon à diminuer, dans les conditions d'implantation, la marge de recul avant minimum, **(6)**modifier l'annexe 1, « Grille des usages et des spécifications » de la zone 201 de façon à ajouter l'usage « Activités

récréatives » du groupe « Culturel, récréatif, loisirs » sans aucune restriction, **(7)** modifier l'annexe 1, « Grille des usages et des spécifications » de la zone 203 de façon, dans les conditions d'implantation, à diminuer la marge de recul avant minimum et augmenter la hauteur maximum en étages, **(8)** modifier l'annexe 1, « Grille des usages et des spécifications » de la zone 224 de façon à ajouter l'usage « Résidence provisoire » du groupe « Habitations », et, dans les conditions d'implantation, à diminuer la marge de recul avant minimum et augmenter la hauteur maximum en étages, **(9)** modifier l'annexe 1, « Grille des usages et des spécifications » de la zone 322 de façon à ajouter la classe 6212 « Service de lingerie et de buanderie industriel » à l'usage « Personnels » du groupe « Services », **(10)** modifier l'annexe 1, « Grille des usages et des spécifications » de la zone 530 de façon à ajouter certains usages des groupes « Commerces » et « Services », sans aucune restriction et **(11)** modifier l'annexe 1, « Plan de zonage PZ-2 - secteur urbain », en agrandissant la zone 206 à même une partie de la zone 119 de façon à y inclure le lot 3 254 299 du Cadastre du Québec

- 5.5 Adoption du règlement numéro 1845-2022 sur les permis et certificats de la Ville de Sainte-Marie
- 5.6 Adoption du règlement numéro 1846-2022 amendant le règlement relatif aux conditions d'émission d'un permis de construction numéro 1394-2007 et ses amendements, plus particulièrement en son article 3.1.1 intitulé « Dispositions générales », en ajoutant certaines dispositions liées à l'émission de permis de construction et en retirant, dans les conditions d'émission, l'énumération des secteurs déjà desservis à l'intérieur du périmètre d'urbanisation
- 5.7 Adoption du règlement numéro 1847-2022 concernant les limites de vitesse
- 5.8 Avis de motion et dépôt du projet du règlement numéro 1848-2022 concernant la prévention incendie
- 5.9 Prolongation de l'entente pour services professionnels avec la firme Beauvais, Truchon s.e.n.c.r.l. à titre de procureur de la Ville devant la Cour municipale commune de la Ville de Sainte-Marie jusqu'au 31 août 2022
- 5.10 Programme d'achat regroupé d'assurance contre les cyberrisques / Renouvellement du contrat pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 1^{er} juillet 2023

6. FINANCES ET ADMINISTRATION

- 6.1 Acceptation des comptes pour la période du 13 juin 2022 au 3 juillet 2022
- 6.2 Entente de tarification avec Desjardins Entreprises Beauce-Appalaches-Etchemins pour une période de douze (12) mois débutant le 1^{er} juillet 2022

7. URBANISME

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 8.1 Nouvelle structure organisationnelle du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

8.2 Octroi d'un contrat pour l'impression de la programmation automnale « Plaisir-Loisir! » 2022 (modification de la résolution numéro 2021-11-683)

8.3 Aide financière / Club cycliste Sainte-Marie

9. INGÉNIERIE

9.1 Réfection des services municipaux de l'avenue Dupuis et de l'avenue Gilbert / Autorisation et ratification du coût excédentaire de l'ordre de changement #1

9.2 Réhabilitation des égouts sanitaires du secteur du boulevard Vachon Sud (Bassin 10) / Autorisation et ratification du coût excédentaire de l'ordre de changement #1

9.3 Rejet des soumissions pour des travaux de restauration de la toiture de la Galerie d'art

9.4 Halte VR Sainte-Marie / Autorisation de financement et de réalisation des travaux

9.5 Mise en place d'un espace cuisinette au CIME / Autorisation de financement et de réalisation des travaux

9.6 Réaménagement des locaux du Cercle de Fermières Sainte-Marie au Centre récréatif / Autorisation de financement et de réalisation des travaux

9.7 Fourniture de béton pour la dalle de la route Chassé

9.8 Mandat à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) / Appel d'offres #CHI-20232024 pour l'achat de différents produits chimiques utilisés pour le traitement des eaux

10. TRAVAUX PUBLICS

10.1 Service des travaux publics / embauche d'un étudiant pour la période estivale 2022

11. SÉCURITÉ INCENDIE

11.1 Changement de statut d'un pompier réserviste

11.2 Embauche d'une pompière réserviste à temps partiel

11.3 Achat de boyaux incendie

12. DIRECTION GÉNÉRALE

- 12.1 Embauche d'un technicien en informatique pour une durée déterminée
- 12.2 Signatures d'une lettre d'entente avec le Syndicat des salariés municipaux de Chaudière-Appalaches (CSD)
- 12.3 Création et ouverture d'un second poste de contremaître au Service des travaux publics
- 12.4 Signatures de la promesse d'achat des lots 3 254 087 et 3 254 089 du Cadastre du Québec, propriété de madame Annette Lessard
- 12.5 Désignation de la « Halte VR Sainte-Marie »
- 12.6 Parc nautique Saputo / Achat et installation d'une enseigne d'identification
- 12.7 Renouvellement du contrat de service en lien avec le logiciel OmniAlert pour une période de trente-six (36) mois débutant le 3 août 2022

13. DÉPÔT DE DOCUMENTS

14. QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M^e Hélène Gagné, OMA
Greffière.